

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ SOUS LE  
HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR  
EMMANUEL MACRON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



# borders forum

Et si on osait un  
cross-border deal ?

2/3  
DEC. 2024

—  
A PARIS



by



## DOSSIER DE PRESSE

# Sommaire

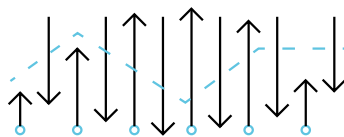
<b>POURQUOI UN CROSS-BORDER DEAL ?</b> ...3	<b>LES ATELIERS THÉMATIQUES :</b>
Les objectifs du Borders Forum.....3	<b>#1 La participation citoyenne</b> transfrontalière, illusion ou évidence ? ..... 8
<b>LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS : DES ESPACES D'INSPIRATION</b> .....4	<b>#2 La culture</b> , vecteur de citoyenneté transfrontalière ..... 9
Les trois niveaux de la coopération .....5	<b>#3 Gestion de l'urbanisation</b> par-delà les frontières ? ..... 10
<b>Carte</b> «Les territoires transfrontaliers aux frontières françaises» .....5	<b>#4 Transport public</b> transfrontalier : le défi du co-développement ..... 11
<b>LE PROGRAMME DE LA TROISIÈME ÉDITION</b> .....6	<b>#5 L'eau transfrontalière</b> : source de coopération ? ..... 12
	<b>#6 La planification écologique</b> à l'échelle du bassin de vie transfrontalier ..... 13
	<b>#7 L'Europe et la santé</b> transfrontalière, coopération et gouvernance ..... 14
	<b>#8 Des services publics</b> pour les citoyens transfrontaliers ? ..... 15
	<b>#9 Solidarité financière</b> transfrontalière : atelier global ..... 16
	<b>#10 Les frontières de l'Est</b> : entre guerre et élargissements ..... 17
	<b>Le soutien de l'Europe</b> aux régions frontalières.....18
	<b>L'espace Schengen</b> , pierre angulaire de la coopération.....19
	Qu'est-ce que la «MOT» ? .....20
	Les partenaires du Borders Forum en 2024 .....21
	Plan et infos pratiques .....22

**LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS REPRÉSENTENT**



**40%**  
du territoire de l'Union européenne.

Plus d'1 Européen sur 3 vit dans un espace frontalier.



**2 MILLIONS**

de travailleurs frontaliers dans l'UE dont plus de 20 % vivant en France.\*

**20 000 KM**

DE FRONTIÈRES TERRESTRES INTERNES À L'UE.

**37**

agglomérations transfrontalières en Europe.



dont **11** aux frontières françaises

LE FIL CONDUCTEUR DE CETTE TROISIÈME ÉDITION DU BORDERS FORUM :

# Pourquoi un cross-border deal ?

► Parce que depuis 20 ans, nous vivons dans un monde de plus en plus incertain, où les crises succèdent aux crises, qu'elles soient économiques, environnementales, sanitaires, démocratiques, voire militaires, et si on osait parler de **prospective** et s'interroger sur nos territoires transfrontaliers à **horizon 2050** ?

► Parce que **nos ressources et nos biens communs** se raréfient et requièrent un dépassement de nos frontières mentales comme administratives, parce qu'elles n'ont elles-mêmes pas de frontière, et si on osait les gérer, les préserver, les valoriser à **l'échelle de bassins transfrontaliers** ? Et si on osait imaginer un modèle différencié ?

► Parce que nous européens commençons progressivement à adjoindre à la souveraineté tant économique, qu'énergétique ou encore agricole le terme d'« européenne », et à l'heure où la souveraineté d'un Etat européen est violée à l'Est de notre continent, et si on osait parler de « **souveraineté transfrontalière** » pour répondre aux besoins de nos populations actuelles comme futures ?

► Parce que la promesse européenne a toujours été celle, non seulement de la paix entre les peuples et les Nations, mais aussi celle de la prospérité économique et sociale, et de la cohésion territoriale, et si on osait se donner véritablement les moyens d'une politique de cohésion transfrontalière ? Et si, au-delà de la convergence et de la solidarité, on se donnait les moyens d'un véritable **co-développement transfrontalier** ?

► Parce que les peuples sont aussi, si ce n'est d'abord, des citoyens, et parce que la citoyenneté révèle un lien d'appartenance, un lien politique ainsi qu'un lien historique et culturel, et si on osait parler de « **citoyenneté transfrontalière** » en valorisant nos cultures et histoires communes par l'éducation, ou encore en permettant que puisse demain s'exprimer une démocratie transfrontalière où les citoyens auraient le droit de cité ?

► **Parce que nous sommes passés au fil des décennies d'un état de « grâce » en Europe à un état de « doute » alors que l'Europe est la solution, parce qu'à l'heure des grandes transitions, la résilience doit l'emporter sur la résignation, et parce que l'Europe du quotidien et le sentiment d'appartenance européenne se jouent d'abord à ses frontières internes. Et si on osait croire en un « cross-border deal » sociétal, démocratique, citoyen ?**

## LES OBJECTIFS DU BORDERS FORUM

1

**Interpeller les leaders politiques français et européens** sur des territoires qui concernent 40% de l'Europe et 2 millions de travailleurs transfrontaliers (dont 500 000 en France) pour **ouvrir le débat sur un «cross-border deal»**.

2

**Questionner les enjeux de solidarité, de souveraineté et de réciprocité** avec deux journées d'échanges **sur les frontières**, un sujet qui a marqué le paysage médiatique de 2024.

3

**Emettre des propositions pour résoudre les «blocages» transfrontaliers** en abordant des sujets très concrets qui impactent le quotidien des habitants lors de **10 ateliers techniques** (voir pages 8 à 18).

# Les territoires transfrontaliers : des espaces d'inspiration

Au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde semble osciller entre les promesses de progrès et les tourments des crises multiples. Les territoires transfrontaliers se trouvent à la croisée des chemins, confrontés à des défis inédits et à des opportunités inattendues. Par leur nature plurielle, ils sont amenés à collaborer, s'adapter ensemble à un monde nouveau, en perpétuelle mutation.

**Les frontières ne sont pas de simples lignes sur une carte ; elles sont le symbole de territoires « en partage » et deviennent des espaces de coopération et d'échange où les défis communs exigent des réponses communes.**

La crise sanitaire qui a secoué le globe en a été un exemple flagrant. La transition écologique, au-delà des frontières nationales, devient un impératif partagé. Les liens sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques partagés aux quotidiens dans les espaces transfrontaliers émergent comme autant de possibilités de former un «cross-border deal».



**Christian Dupessey**  
Président de la MOT,  
Maire d'Annemasse,  
Président du Pôle  
métropolitain du  
Genevois français

« Il nous faut un nouveau récit, qui porte un projet de citoyenneté transfrontalière symbole tangible de la citoyenneté européenne, un projet soutenable pour les nouvelles générations, un projet de solidarité où la frontière n'est plus un lieu de rejet ou de contrôle permanent, mais un espace garantissant nos valeurs fondatrices (comme celle de la paix), fondé sur de nouveaux modèles de gouvernance adaptés au monde d'incertitudes qui nous entoure. Et il nous faut un outil commun, la Mission Opérationnelle Transfrontalière, pour nous aider à y parvenir. » *Clôture de l'assemblée générale de la MOT à Bayonne en octobre 2022.*

## Le Borders 2024 en quelques chiffres

**3** TABLES RONDES

**10** ATELIERS TECHNIQUES

**30** INTERVENANTS EUROPÉENS

## Borders Forum 2020 & 2022





# Les trois niveaux de la coopération

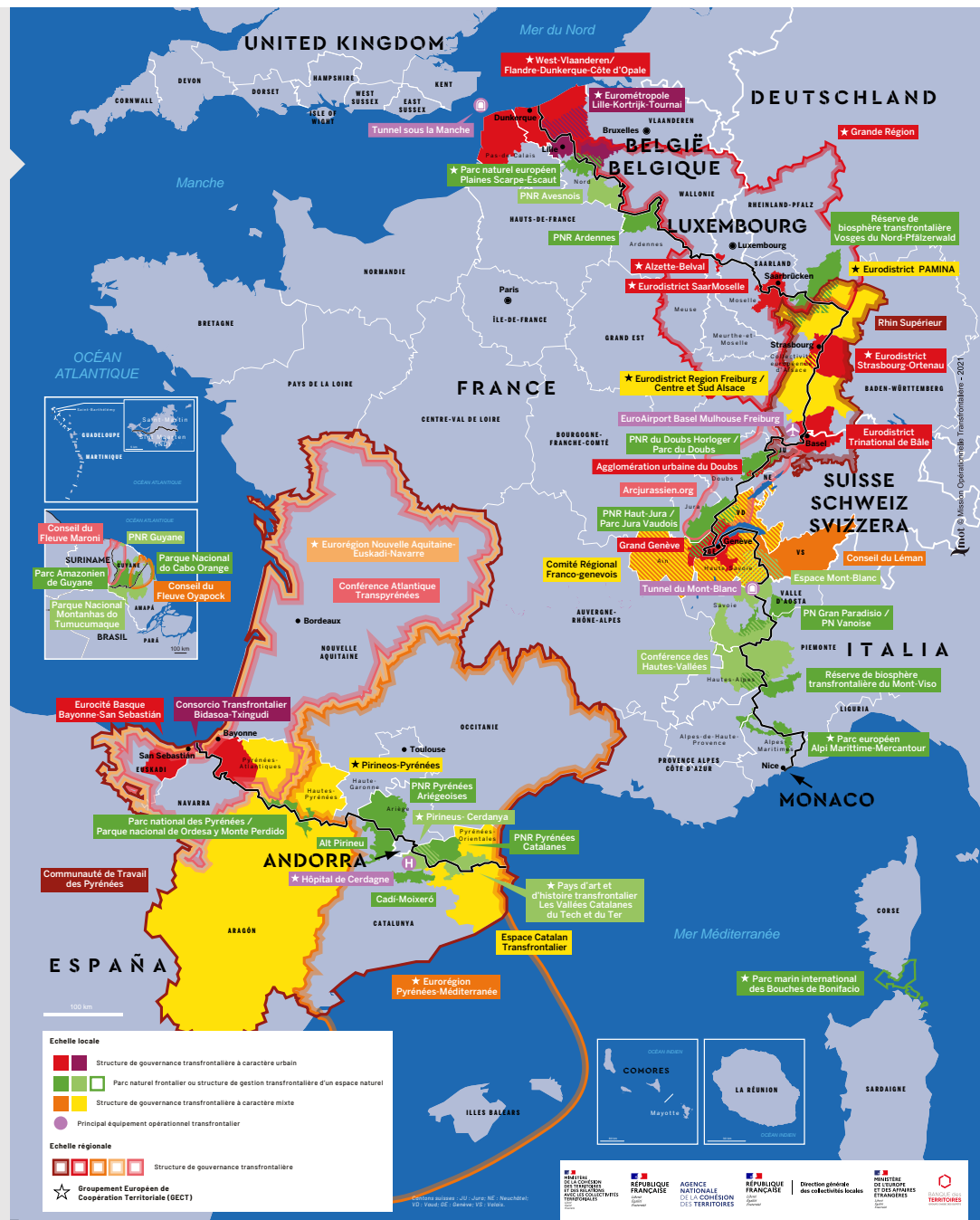
**NIVEAU LOCAL :** la frontière, lieu d'échanges et d'ouverture, est une ressource pour les habitants et les entreprises de ces territoires. Les habitants traversent la frontière pour travailler, consommer, se divertir, etc... C'est à la fois un environnement partagé, un lieu d'échanges commerciaux et touristiques, un marché de l'emploi commun et un partage de services publics.

**NIVEAU NATIONAL :** les espaces frontaliers sont périphériques et souvent mal appréhendés par les politiques nationales car la coexistence de différents systèmes politiques, juridiques, culturels ou linguistiques crée des obstacles à la coopération.

**NIVEAU EUROPÉEN :** libre circulation, cohésion territoriale et citoyenneté européenne sont au cœur du projet européen. Pourtant, les territoires transfrontaliers ne sont pas suffisamment pris en compte par les politiques européennes.

La France compte près de 3000 kilomètres de frontières. Les frontières françaises se caractérisent par un foisonnement de coopérations, résultant d'échanges multi-niveaux qui se déclinent différemment sur chaque territoire, que ce soit à l'échelle locale (eurodistricts, structures transfrontalières locales, etc.), à l'échelle inter-régionale avec l'implication indispensable de l'État (Traités bilatéraux comme celui d'Aix-la-Chapelle ou du Quirinal, Commissions intergouvernementales), ou à l'échelle régionale (Grande Région, Rhin supérieur, Eurorégions, etc.).

## TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES



# Et si on osait un cross-border deal ?



Lieu des plénières :  
Salle Konrad Adenauer

14H30

## Mot de bienvenue

► **Christian Dupessey**, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français (FR)

► **Michel Barnier**, Premier Ministre (FR)\*

15H00

OUVERTURE

Sans Cross-border deal, à quelle Europe peut-on s'attendre en 2050 ?

**Keynote speaker :**

**Lamia Kamal-Chaoui**, Directrice du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes\*

15H30

TABLE-RONDE #1

Pas de « deal » sans confiance des peuples. Mais y aura-t-il un peuple transfrontalier en 2050 ?

► **Tibor Navracscics**, Ministre de l'administration publique et du développement régional, Ancien commissaire européen (HU)

► **Alain Lamassoure**, Président de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, ancien ministre, ancien parlementaire européen, ancien ministre (FR)

► **Elisa Bertò**, Représentante du Trentin au secrétariat général de l'Euregio Tyrol-Sud-Trentin (IT, AT)

► **Karl-Heinz Lambertz**, Ancien Ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique (BE), Président de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)

► **Gabrielle Halpern**, Philosophe (FR)

16H30

TABLE-RONDE #2

Pas de « deal » sans solidarité. Mais sommes-nous prêts à partager notre souveraineté par-delà les frontières ?

► **Anna Lührmann**, Ministre déléguée à l'Europe et au climat (DE)\*

► **Paco Boya**, Secrétaire général du défi démographique au sein du ministère de la Transition écologique et du défi démographique (ES)

► **Cecilia Braun**, Directrice du GECT Corridor Rhin Alpes (NL/DE/CH/IT)

► **Wiktor Szydarowski**, Directeur du Programme européen ESPON

► **Gabrielle Halpern**, Philosophe

18H00

## Mise en perspective

► **Catherine Vautrin**, Ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation (FR)\*

\* à confirmer.

8H30

11H00

## Dix ateliers techniques :

Les sessions se déroulent en simultané à 8h30 et 11h dans différentes maisons de la CIUP\*\*

#1 « **La participation citoyenne** transfrontalière, illusion ou évidence ? »

#3 « **Gestion de l'urbanisation** par-delà les frontières ? »

#5 « **L'eau transfrontalière** : source de coopération ? »

#7 « **L'Europe et la santé** transfrontalière, coopération et gouvernance »

#9 « **Solidarité financière** transfrontalière : atelier global »

#2 « **La culture**, vecteur de citoyenneté transfrontalière »

#4 « **Transport public** transfrontalier : le défi du co-développement »

#6 « **La planification écologique** à l'échelle du bassin de vie transfrontalier »

#8 « **Des services publics** pour les citoyens transfrontaliers ? »

#10 « **Les frontières de l'Est** : entre guerre et élargissement »

13H00 DÉJEUNER

14H30

## Ouverture de la plénière de clôture

**Christian Dupessey**, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français (FR)

14H45

SÉQUENCE

CONCLUSIVE

## Un Cross-border deal pour 2050 : quelles propositions concrètes ?

**Modération : Wiktor Szydarowski**, Directeur du Programme européen ESPON

► **Sandro Gozi**, Député européen (FR)

► **Jean-Noël Barrot**, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (FR)\*

► **Adam Szałpka**, Ministre pour l'Union européenne\* (PL)

► **Raffaele Fitto**, Vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes, Commission européenne\*

► avec les porte-paroles des ateliers

16H30

## Clôture des deux journées

► **Christian Dupessey**, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français (FR)

► **Raffaele Fitto**, Vice-président exécutif chargé de la cohésion et des réformes, Commission européenne\*

Pour plus d'infos sur les contenus de chaque table-ronde :

Consultez le programme complet sur le site de l'événement [www.bordersforum.eu](http://www.bordersforum.eu)

\* à confirmer.

\*\* voir le détail pour chaque atelier dans les pages suivantes.

# ATELIER 1

## « La participation citoyenne transfrontalière, illusion ou évidence ? »

**8H30** À LA FONDATION DE L'ALLEMAGNE

**PILOTÉ PAR :** Eurométropole de Strasbourg, Euro-Institut de Kehl

Avec près d'un tiers de la population européenne qui vit sur un territoire frontalier, la coopération transfrontalière répond à des besoins réels et concrets des populations locales. Les acteurs de la société civile ont très tôt été les précurseurs de cette coopération par leurs initiatives locales. Toutefois, la coopération transfrontalière actuelle s'inscrit essentiellement dans le cadre de l'action des pouvoirs publics et est peu connue des habitants, qui demeurent les premiers destinataires et consommateurs des projets transfrontaliers menés sur leur territoire.

### Synopsis de l'atelier :

*La participation citoyenne a le vent en poupe. Mais qu'en est-il sur un territoire transfrontalier ? Peut-on utiliser un tel outil pour construire ou renforcer un sentiment d'appartenance commun à un même bassin de vie transfrontalier, pour bâtir une politique publique commune, pour déployer un transport en commun transfrontalier, pour créer une infrastructure ou un service public partagé ? Quel(s) impact(s) d'une participation citoyenne transfrontalière dans l'émergence d'une « citoyenneté transfrontalière » ? Cet atelier abordera ces questions à travers diverses mises en situation, en donnant la parole aux participants dans le cadre d'une approche « bottom-up ».*



**Sando Gozi**  
Député européen

« Dans les territoires transfrontaliers, il existe encore trop de barrières qui entravent le développement social et empêchent l'achèvement du marché unique. Pour les surmonter, nous devons renforcer la coopération et tester de nouvelles formes d'intégration. »

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :

#### FR-CH : la Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève

Huit ateliers citoyens ont été organisés au printemps 2023 pour partager et concrétiser le développement à l'horizon 2050 du territoire. Cette concertation entre élus, techniciens et société civile avait pour objectif de concevoir une définition partagée de la transition écologique adaptée au territoire, et de constituer une base commune pour tous les documents de planification du territoire du Grand Genève.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/quelle-vision-territoriale-transfrontaliere-pour-le-grand-geneve/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/quelle-vision-territoriale-transfrontaliere-pour-le-grand-geneve/)

#### FR-ES : place aux citoyens pour la construction de l'Espace Catalan Transfrontalier

Le Département des Pyrénées-Orientales, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona se sont réunis pour élaborer une nouvelle stratégie transfrontalière, l'occasion d'une large consultation citoyenne sur les attentes des habitants. Un pari qui s'est révélé gagnant puisqu' à la mi-septembre l'enquête en ligne a dépassé le cap des 1000 réponses et l'appel à idées récolté plus de 370 contributions !

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lespace-catalan-transfrontalier-co-construit-son-avenir-avec-les-citoyens](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lespace-catalan-transfrontalier-co-construit-son-avenir-avec-les-citoyens)





## ATELIER 2

### « La culture, vecteur de citoyenneté transfrontalière »

**11H00** À LA FONDATION DE L'ALLEMAGNE

**PILOTÉ PAR :** GECT Eurhena, Collectivité européenne d'Alsace

#### INTERVENANTS :

- ▶ Oliver Rein, Maire de Breisach, Ville de Breisach (DE)
- ▶ Stefanie Armbruster, Chef de service de coopération transfrontalière, Ville de Neuf-Brisach (FR)
- ▶ Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre (FR/ES)
- ▶ Ville de Francfort-sur-l'Oder (DE)
- ▶ Ville de Slubice (PL)

#### Synopsis de l'atelier :

*La culture et ses questionnements (nouveaux lieux, créations, co-productions, itinéraires, conseil citoyen transfrontalier) peut-elle favoriser l'appartenance à la spécificité d'un territoire de frontière ? Découvrez comment bi-villes, citoyens et institutions construisent une identité commune. Quelles initiatives en Europe mêlent émotions, valeurs et perspectives des habitants pour encourager la coopération ? Dans cet atelier, deux sous-groupes exploreront les outils favorisant l'adhésion à un patrimoine (matériel et immatériel) transfrontalier : l'un se concentrera sur les projets franco-allemands et germano-polonais, l'autre sur le rôle de la participation citoyenne et des nouveaux marqueurs culturels.*

Les frontières sont des lieux de rencontres, d'échanges et de partage des cultures. La coopération culturelle transfrontalière favorise le processus d'effacement des « effets frontière » et de rapprochement des communautés. Elle peut revêtir un rôle essentiel, notamment dans les espaces qui ont connu de multiples mouvements de frontières : en se référant aux racines culturelles communes, elle crée des liens entre les populations et permet de dépasser les clivages du passé. La culture a même vocation à y faire émerger de véritables identités transfrontalières et européennes, dont certaines préexistaient aux Etats eux-mêmes. C'est au sein des territoires transfrontaliers que se forment des espaces communs de développement et de citoyenneté européenne !

## CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :



#### FR-BE : une carte sensible pour le bassin de vie de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Réaliser une carte basée sur les ressentis citoyens a été l'objectif du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai - qui constitue son assemblée citoyenne - avec ce projet lancé en 2023. L'ambition de la carte : représenter non pas la topographie du territoire mais sa perception vécue par les habitants. Le projet a réuni des bénévoles issus des trois versants (France, Wallonie, Flandre) afin de partager leur vision du bassin de vie franco-belge.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/une-carte-subjective-pour-le-bassin-de-vie-transfrontalier-de-lille-kortrijk-tournai](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/une-carte-subjective-pour-le-bassin-de-vie-transfrontalier-de-lille-kortrijk-tournai)

#### FR-LU : une Capitale Européenne de la Culture (transfrontalière)

En 2022, la ville luxembourgeoise d'Esch-sur-Alzette, associée à dix communes du sud Luxembourg et huit communes françaises de la Communauté de communes Pays haut Val d'Alzette, est devenue la Capitale Européenne de la Culture. Grâce au soutien de l'État et des collectivités territoriales, cette aventure transfrontalière a su mettre en valeur la richesse artistique et culturelle de la région.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/esch2022-une-capitale-europeenne-de-la-culture-transfrontaliere/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/esch2022-une-capitale-europeenne-de-la-culture-transfrontaliere/)



# ATELIER 3

## « Gestion de l'urbanisation par-delà les frontières ? »

**8H30** À LA MAISON DU PORTUGAL

**PILOTÉ PAR :** Université Gustave Eiffel

### INTERVENANTS :

- ▶ Charlotte Le Gouic, Responsable Aménagement du territoire et Cheffe de projet urbanisation au Pôle métropolitain du genevois français (FR)
- ▶ Julita Miłosz-Augustowska, Bureau d'aménagement du territoire de la voïvodie de Poméranie occidentale à Szczecin (PL)
- ▶ Anne Galliou, Eurodistrict SaarMoselle (FR/DE) et/ou Meike Argast, Regionalverband Saarbrücken (DE)

### Synopsis de l'atelier :

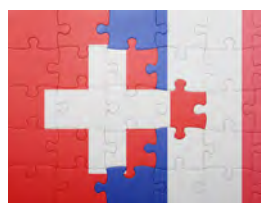
Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de recherche ANR GeRTrUD (Gestion et Régulation Transfrontalière de l'Urbanisation Diffuse), qui étudie les phénomènes d'urbanisation transfrontaliers et la manière dont les acteurs s'organisent pour y faire face. Bien que des dispositifs de coopération existent, la planification urbaine et la gestion des sols restent souvent nationales. Certaines initiatives cherchent à coordonner les actions d'aménagement et à créer des dispositifs communs. L'atelier vise à partager des expériences, identifier les freins à la coopération et proposer des pistes pour de nouvelles expérimentations.

L'aménagement et la planification spatiale dans les régions frontalières se révèlent un sujet complexe qui implique des compétences juridiques et des niveaux de gouvernance spécifiques de part et d'autre de la frontière. Les marchés immobiliers des espaces transfrontaliers sont souvent très marqués par l'effet frontière. Avec des écarts de prix du logement importants, un nombre croissant de personnes préfère habiter et travailler dans deux pays différents, malgré une durée de déplacement quotidien qui peut être élevée.

### « 20% de la population française réside dans un département frontalier ! »

Source : Discours de la Ministre Dominique Faure, <https://www.vie-publique.fr/discours/290643-dominique-faure-27062023>

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :



#### FR-CH : une indemnité pour les agents du service public liée à la position frontalière

Octroyée à l'initiative du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas Guerini depuis 2023,

cette indemnité de résidence au taux de 3 % du salaire fixe est destinée à protéger le pouvoir d'achat des agents publics en zone transfrontalière franco-suisse. Les 62 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie sont directement impactées par la pression immobilière liée à son voisinage direct avec le bassin genevois.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lindemnite-de-residence-etendue-pour-les-fonctionnaires-de-la-region-frontaliere-a-la-suisse/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lindemnite-de-residence-etendue-pour-les-fonctionnaires-de-la-region-frontaliere-a-la-suisse/)



#### Christian Dupessey

Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

#### « La crise du logement est particulièrement aigüe dans les bassins de vie transfrontaliers.

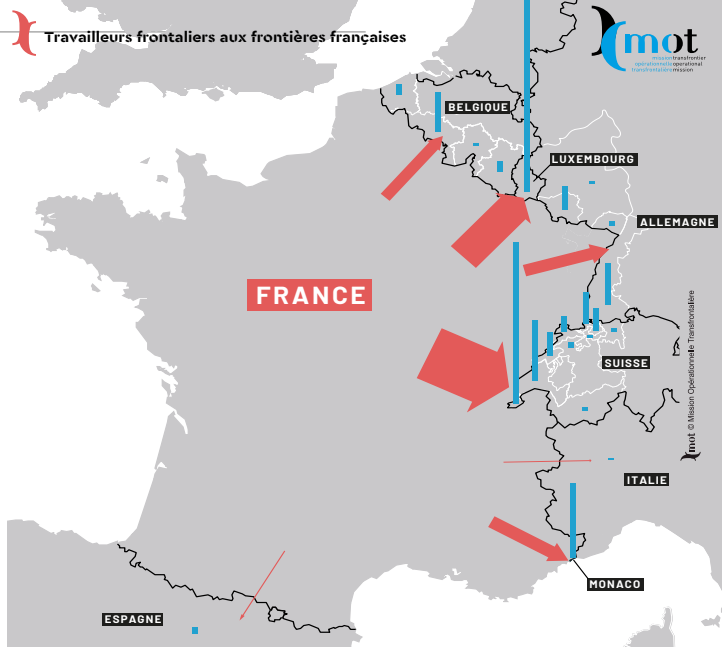
Le niveau des loyers y est souvent sans commune mesure avec les moyennes nationales. Il est urgent de « territorialiser la politique du logement » et donner aux collectivités les compétences pour qu'elles puissent atténuer fortement cette crise. La décentralisation du logement s'est trop fait attendre ! »

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lindehttp://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/territorialiser-la-politique-du-logement/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lindehttp://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/territorialiser-la-politique-du-logement/)



Le bassin genevois, vue depuis la France et le Mont Salève  
© Shutterstock Markus-Wissmann





# ATELIER 4

## « Transport public transfrontalier : le défi du co-développement »

11H00 À LA MAISON DU PORTUGAL

**PILOTÉ PAR :** Collectivité de Saint-Martin, TRANSMISSIONS

**INTERVENANTS :**

- Sabine Zillmer, Partenaire et chef du bureau de Berlin, Spatial Foresight (DE)

### Synopsis de l'atelier :

Cet atelier s'adresse aux représentants des régions frontalières qui rencontrent des difficultés dans l'organisation des transports publics transfrontaliers. Il prévoit la présentation d'une étude de cas sur le territoire de Saint-Martin et d'une étude menée par Spatial Foresight pour la Commission européenne sur les obstacles à l'organisation des transports transfrontaliers. Un échange entre les participants venus d'autres territoires et les experts européens sur les différents types d'obstacles permettra ensuite d'élaborer des propositions nouvelles, et de concrétiser le « cross-border deal » sur ce défi du transport public transfrontalier.



Sources : INSEE (France), 2018; INAMI (Belgique), 2020; IGS (Luxembourg), 2020; BA (Allemagne), 2020; OFS (Suisse), 2021 (2ème T.); INSEE (Monaco), 2020

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :

**FR-LU : le territoire du Pôle métropolitain frontalier (PMF) concentre 70% des 120 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg**



**Pour Pierre Cuny, maire de Thionville et président du PMF :**  
 « L'intensité de la croissance du travail frontalier va au-delà des prévisions les plus élevées et les frontaliers, comme toute la population, en ressentent les effets au quotidien. Le problème le plus impérieux concerne la mobilité avec des temps de trajet domicile-travail qui ne cessent d'augmenter et l'entière du réseau qui est engorgé. Au cours des cinq dernières années, il y a eu une vraie prise de conscience : le Luxembourg ne peut avoir un développement heureux si son voisin français connaît un développement subi. Les discussions entre États portent aujourd'hui sur le codéveloppement et la manière dont la solidarité pourrait être mise en œuvre de manière concrète. »

**Plus d'infos :** <http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/pour-pierre-cuny-il-y-a-une-vraie-prise-de-conscience-du-phenomene-frontalier-depuis-cinq-ans/>

**FR-CH : l'arrivée du Léman Express** qui a permis de connecter les réseaux ferrés français et suisse autour du Grand Genève a agi comme un moteur de développement urbain. Grâce à lui, la réduction du trafic routier sur tout le territoire est estimé à 12% !

**Plus d'infos :** <https://www.grand-geneve.org/leman-express>

Les migrations de travailleurs frontaliers constituent l'élément géographique le plus tangible et le plus spectaculaire de la réalité transfrontalière. La France est le pays européen le plus concerné par le phénomène du travail transfrontaliers, 1 sur 4 vit en France soit près de 500 000 personnes traversent la frontière pour travailler dans un pays voisin !

La stratégie de développement de ces espaces caractérisés par d'importants flux pendulaires est indissociable d'un réseau de transport dense, efficace et durable. Le rail se présente comme un moyen évident de satisfaire les besoins de mobilité de proximité, tout en répondant aux exigences de développement durable.

L'enjeu de renforcer la connectivité des transports est encore plus prégnante dans les territoires d'outre-mer, marqués par leur éloignement et leur manque d'infrastructures.

# ATELIER 5

## « L'eau transfrontalière : source de coopération ? »

**8H30**
**À LA MAISON DE L'ITALIE**

**PILOTÉ PAR :** Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Communauté d'Agglomération Pays Basque

### INTERVENANTS :

- ▶ Loïc Delhuvette, Directeur adjoint stratégie territoriale et affaires européennes, Intercommunale belge IDETA
- ▶ Léon Dhaene, Secrétaire Général, Commission internationale de l'Escaut (FR/BE/NL)
- ▶ GIS Littoral Basque

### Synopsis de l'atelier :

Cet atelier a pour but d'illustrer les problématiques de gestion liées à l'eau (grand cycle et petit cycle) sur les territoires transfrontaliers. Il s'agira pour les participants d'expérimenter les méthodologies et outils développés par les acteurs territoriaux (parmi lesquels le GIS Littoral basque, les Schéma d'aménagement et de gestion des eaux...) et de mettre en pratique cette approche innovante et transversale sur deux cas emblématiques : une pollution de cours d'eau sur la zone transfrontalière belge et la gestion d'une algue toxique en zone littorale.

**POUR UNE GESTION TRANSFRONTALIÈRE DES INONDATIONS : UN RAPPORT DE FRANÇOIS DECOSTER PUBLIÉ EN JUIN 2024**

- ⊙ Suite aux inondations dans les Flandres intérieures en novembre 2023 et janvier 2024 ayant nécessité l'activation du plan «MAGETEAUX» (voir ci-contre), le Président de la République a confié à François Decoster, Maire de Saint-Omer, une mission d'analyse des pratiques et politiques de prévention et de gestion des crues chez nos voisins.
- ⊙ Un chapitre concernant les « actions et axes de progrès » est dédié au renforcement de la coopération transfrontalière. Il souligne « l'importance des coopérations transfrontalières dans la prévention des inondations fluviales et la gestion des crises ». Et parmi ses recommandations : « Accentuer les coopérations transfrontalières dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations pour développer le partage des bonnes pratiques et les réflexes de gestion commune des crises ». La dixième recommandation concerne quant-à-elle la mise en place d'une nouvelle institution « chargée [...] du portage politique de l'anticipation du changement climatique ».

« Agir pour l'eau, c'est agir pour la paix... Y parvenir repose sur une coopération bien plus grande... Nous devons accélérer les efforts pour travailler ensemble au-delà des frontières, et j'exhorte tous les pays à adhérer à la Convention des Nations unies sur l'eau - qui promeut la gestion durable des ressources en eau partagées - et à la mettre en œuvre.»

### António Guterres

Secrétaire général des Nations unies, pour la Journée mondiale de l'eau (22 mars 2024)

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :



#### FR-BE : le projet «Mageteaux» pour limiter les risques d'inondations à la frontière franco-belge

Une partie du territoire du polder des Wateringues est située sous le niveau de la mer, notamment les moères, ce qui complexifie l'évacuation des eaux vers la mer en cas de crue. Dans ce contexte, ce projet vise à mieux maîtriser les risques inondations à la frontière franco-belge, dont l'occurrence augmente face au dérèglement climatique et aux changements d'usage des sols.

**Plus d'infos :** [http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Documents\\_Fiches\\_Projets/Fiche\\_projet\\_Mageteaux.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_Fiches_Projets/Fiche_projet_Mageteaux.pdf)

**Les rivières** ont constitué pendant longtemps les principales voies de communication d'un pays à l'autre. Lorsqu'elles «traversent» la frontière, elles nécessitent de surcroît une solide coopération en matière de gestion des eaux d'amont en aval.

**Les espaces côtiers** frontaliers nécessitent eux aussi une approche commune, sur des thèmes comme la ressource halieutique, la préservation de la biodiversité, ou encore la coordination des Etats et des collectivités en matière de gestion des risques de pollutions.

# ATELIER 6

## « La planification écologique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier »

**11H00** À LA MAISON DE L'ITALIE

**PILOTÉ PAR :** Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT, France)

### INTERVENANTS :

- ▶ Anne Guiheux, Directrice de projet Transition écologique, CNFPT (FR)
- ▶ Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie (FR)
- ▶ Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français (FR)
- ▶ Hervé Fauvain, en charge de la transition écologique, Grand Genève (FR/CH)
- ▶ Un représentant du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) (FR)
- ▶ Un représentant de la Région Grand-Est (FR)\*

### Synopsis de l'atelier :

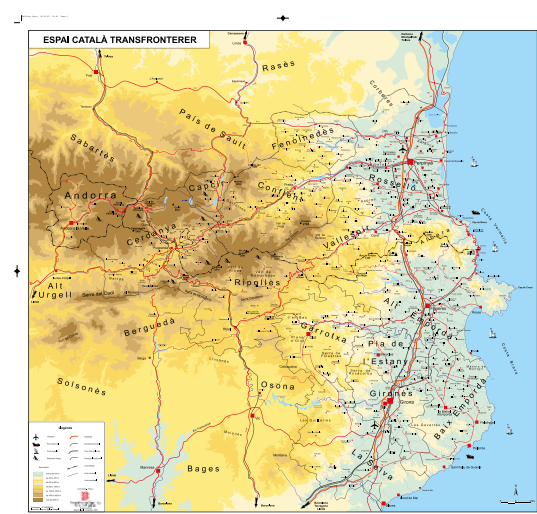
Pour réussir la transition écologique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver la biodiversité, la France a lancé un plan de « planification écologique » avec des objectifs précis et des leviers d'action. Après une phase nationale, la territorialisation par région a commencé fin 2023, impliquant les acteurs locaux. L'étape suivante sera la mise en œuvre à l'échelle des bassins de vie. L'atelier vise à comparer les méthodes européennes de planification écologique, partager diagnostics et plans d'action transfrontaliers, et proposer des pistes pour adapter ces stratégies.



L'Espace Mont blanc - © Ph. Andrea ALBORNO

«La nature et le climat ne connaissent pas les frontières définies par l'homme». Défi majeur à l'échelle planétaire, les réponses au changement climatique et la prévention des risques concernent tous les échelons territoriaux. La protection de l'environnement et la gestion rationnelle des ressources sont elles-aussi des priorités tant pour les politiques publiques nationales qu'européennes (avec notamment la mise en place du «Pacte vert pour l'Europe»). La coopération transfrontalière a un rôle essentiel à jouer, les espaces frontaliers couvrent une grande partie du territoire national.

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :



#### FR-ES : projet ECTAdapt, s'adapter aux changements climatiques en territoire catalan

Fortes chaleurs, prolongation des épisodes de sécheresse, épisodes de froid hors saison, tempêtes et aiguats (forts épisodes pluvieux) violents : la Méditerranée est particulièrement exposée à l'instabilité climatique. Le projet ECTAdapt qui s'étend sur le territoire de l'espace catalan franco-espagnol sensibilise à l'adaptation au changement climatique et favorise la création de réseaux transfrontaliers environnementaux au sein de l'Espace catalan transfrontalier.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Documents\\_Fiches\\_Projets/Fiche\\_projet\\_ECTADAPT.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_Fiches_Projets/Fiche_projet_ECTADAPT.pdf)

#### FR-BE-LU : projet RECOTTE, assurer la reconversion des territoires par la transition écologique à l'échelle locale transfrontalière

Mené sur le territoire frontalier entre la France, la Belgique et le Luxembourg, le projet RECOTTE vise à accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches de transition écologique, en faisant émerger des synergies transfrontalières potentielles et en les invitant à co-construire des projets leviers pour mener des actions communes.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/le-projet-recotte-sur-la-transition-ecologique-a-livre-ses-resultats/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/le-projet-recotte-sur-la-transition-ecologique-a-livre-ses-resultats/)



## ATELIER 7

# « L'Europe et la santé transfrontalière, coopération et gouvernance »

**8H30** AU COLLÈGE DE L'ESPAGNE

**PILOTÉ PAR :** Hôpital transfrontalier de Cerdagne

**INTERVENANTS :**

- ▶ Un représentant de la frontière franco-belge\*
- ▶ Un représentant de la frontière franco-italienne\*

### Synopsis de l'atelier :

*La santé ne relève pas en tant que telle des compétences de l'Union européenne, bien que celle-ci appuie, coordonne ou complète l'action des États membres dans le domaine de la protection et de l'amélioration de la santé humaine (article 6 du Traité sur le fonctionnement de l'UE). Ainsi, le développement de territoires de santé transfrontaliers repose sur les initiatives des États et des acteurs locaux, essentiels pour adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des populations frontalières. Cet atelier vise à identifier les outils de gouvernance actuels pour la coopération interétatique en la matière et à définir de nouveaux instruments pour rendre l'intégration de ces territoires de santé réelle et efficace.*



La coopération transfrontalière en santé facilite d'une part le passage de la frontière, c'est-à-dire concrètement favoriser la mobilité des patients et des professionnels de la santé. D'autre part, elle développe un accès à une offre «à la frontière» de soins de qualité, par l'utilisation d'équipements communs, de services partagés et de facilités disponibles dans l'espace transfrontalier. Au cours du temps, le champ de la coopération médico-sanitaire transfrontalière a vu se déployer nombre d'initiatives et ce, notamment grâce au financement Interreg. Les frontières franco-belges et franco-espagnoles font figure d'exemplarité en la matière (voir les exemples ci-dessous). L'adoption de la directive européenne relative aux soins de santé transfrontaliers en 2011, a également simplifié les démarches de santé pour les citoyens et levé certains des obstacles à la coopération, notamment en matière de remboursement.

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :

#### FR-ES : L'hôpital de Cerdagne – premier et seul hôpital transfrontalier d'Europe !

L'hôpital de Cerdagne, situé en Catalogne à quelques kilomètres de la frontière franco-espagnole, s'est distingué dans sa gestion de la crise sanitaire. Avec un atout de taille, sa double nationalité, il a démontré que des transitions transfrontalières en matière de santé sont nécessaires et possibles. Situé dans la commune de Puigcerdá, il permet depuis son ouverture en 2014 d'améliorer considérablement l'offre de soins, dans un bassin de vie transfrontalier isolé et enclavé. L'équipement, cogéré par la Generalitat de Catalogne et le ministère français de la Santé (ARS), constitué sous la forme d'un Groupement Européen de

Coopération Transfrontalière (GECT), relève entièrement de la coopération transfrontalière !

**FR-BE :** Grâce à l'accord-cadre de 2005 sur la coopération sanitaire transfrontalière entre la Belgique et la France, **sept zones d'accès organisées pour les soins de santé transfrontaliers** ont été créées. Les patients dans ces zones de santé peuvent être soignés des deux côtés de la frontière sans aucune barrière administrative ni financière. Depuis 2008, les services médicaux d'urgence des deux côtés de la frontière travaillent également ensemble.

**Plus d'infos :** <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/sante/sante-6/>



L'hôpital transfrontalier de Cerdagne à la frontière franco-espagnole

## ATELIER 8

### « Des services publics pour les citoyens transfrontaliers ? »

**11H00** AU COLLÈGE DE L'ESPAGNE

**PILOTÉ PAR :** Métropole européenne de Lille, Département du Nord, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

**INTERVENANTS :**

- ▶ Julien Dauer, Directeur de Frontaliers Grand Est (FR/BE/LU/DE/CH)\*
- ▶ Un représentant de l'Eurorégion Euradria (IT/SL)\*

#### Synopsis de l'atelier :

*Cet atelier illustrera les étapes et les conditions de mise en œuvre d'une offre d'informations et d'accompagnement auprès des citoyens des bassins de vie de la frontière franco-belge, avec les acteurs, les opérateurs de services publics et la société civile. L'atelier mettra en avant les partenariats et comment les initiatives individuelles convergent dans une démarche volontariste collective. L'atelier visera à trouver des échos entre cette dynamique franco-belge et les différentes expériences inspirantes sur d'autres frontières.*

Pour les citoyens des bassins de vie transfrontaliers comme pour les autorités publiques compétentes, la gestion commune de services d'intérêt général est une nécessité. L'UE n'a pas encore de règles communes pour tous les services. Seuls les grands services comme l'électricité, le gaz, les transports, la poste et les télécommunications sont réglementés : ils ont été ouverts à la concurrence. La Commission européenne utilise des termes comme «services d'intérêt général» ou «services d'intérêt économique général» pour parler de ces services qui sont importants pour les citoyens. Mais il n'y a pas de définition précise et cela peut varier d'un pays à l'autre. Les interdépendances révélées par la crise de Covid-19 ont été décisives.

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :

Pour renforcer une action publique de proximité, les territoires frontaliers mettent en place des points d'information et d'accompagnement à destination des citoyens transfrontaliers. Quelques exemples :

- **FR-DE-CH : Le réseau des INFOBEST** est un réseau de maisons d'information et de conseil sur les questions transfrontalières du Rhin supérieur.



- **FR-DE : Initiative inédite dans le domaine juridique transfrontalier, le projet pilote «Justice sans frontière»** fait office de point d'accès au droit franco-allemand à Kehl. Il offre un service de consultations juridiques gratuit et bilingue dans tous les domaines de droit pertinent pour la région et une aide concrète pour l'accès au droit et à la justice aux citoyens de la région frontalière.

- **FR-DE : La MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne)** est un centre d'accueil, d'information et d'accompagnement aux services des habitants et des entreprises du territoire transfrontalier franco-allemand.

- **FR-ES : Le portail numérique «EMPLOE»** informe les citoyens pour favoriser la mobilité professionnelle transfrontalière dans l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre

- **FR-BE : avec l'appui de l'ANCT, le Département du Nord a mis en place des bus «France Services» transfrontalier.**



**Plus d'infos sur les services publics**

**transfrontaliers :** [http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Documents\\_MOT/Focus/FOCUS\\_Services\\_publics\\_mars2022.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Focus/FOCUS_Services_publics_mars2022.pdf)

# ATELIER 9

## « Solidarité financière transfrontalière : atelier global »

**8H30** À LA MAISON DES ÉTUDIANTS CANADIENS

**PILOTÉ PAR :** Borders in Globalization (BIG)

**INTERVENANTS :**

- ▶ Anna-Karina Kolb, Directrice du service des affaires extérieures et fédérales, République et Canton de Genève (CH)
- ▶ Marie-Josée Vidal, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, Etat du Luxembourg (LU)\*
- ▶ Un représentant d'une étude de cas en Amérique Latine\*

### Synopsis de l'atelier :

*Dans le contexte européen, la coopération transfrontalière est souvent réduite aux projets Interreg, mais ce présupposé est réducteur. Certaines frontières présentent des défis stratégiques et des interdépendances asymétriques (bassins fluviaux, flux de travail transfrontalier), qui nécessitent de nouvelles politiques publiques telles que des accords fiscaux. Cet atelier global, sur la base d'exemples d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, mettra en perspective les notions de coordination, de coopération et de collaboration, voire de solidarité financière, pour mieux répondre à ces enjeux.*



**Pierre Cuny**  
Maire de Thionville,  
Président du Pôle  
métropolitain frontalier  
(PMF),

« 70% des **120 000 travailleurs frontaliers français au Luxembourg** résident sur le territoire du Pôle métropolitain frontalier (PMF). C'est donc là que l'impact du phénomène transfrontalier est ressenti le plus fortement, avec des effets sur la mobilité, les services publics, la santé, le logement, etc. [...] Au cours des cinq dernières années, il y a eu une vraie prise de conscience : **le Luxembourg ne peut avoir un développement heureux si son voisin français connaît un développement subi. Les discussions entre États portent aujourd'hui sur le codéveloppement et la manière dont la solidarité pourrait être mise en œuvre de manière concrète.**

Des propositions novatrices vont être soumises à la discussion. C'est une évolution positive. Il nous faut maintenant définir les modalités adaptées à notre territoire et à sa situation particulière. » *Contribution à la newsletter de la MOT, février 2024.*

**Plus d'infos :** <http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/pour-pierre-cuny-il-y-a-une-vraie-prise-de-conscience-du-phenomene-frontalier-depuis-cinq-ans/>

EXTRAIT DU RAPPORT DE KARL-HEINZ LAMBERTZ  
«UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DE L'IMPÔT DANS  
LES ZONES TRANSFRONTALIÈRES», 2019

- ⊙ Le travail transfrontalier, la libre circulation transfrontalière de la main-d'œuvre, est un aspect vital de la coopération et de l'intégration européennes sachant que plus qu'un tiers des citoyens européens vivent dans des zones frontalières.
- ⊙ Même si des progrès ont été réalisés afin de contourner un certain nombre d'obstacles entravant cette coopération, **l'absence d'une répartition équitable des recettes fiscales transfrontalières des travailleurs des deux côtés de la frontière reste problématique.** Les disparités en matière d'imposition des travailleurs frontaliers peuvent conduire à une répartition inégale des recettes locales générées par les flux transfrontaliers, créant ainsi une situation de gagnant-perdant dans laquelle les autorités locales et régionales d'un côté de la frontière bénéficient de cet échange au détriment de leurs homologues de l'autre côté de la frontière.

### CONCRÈTEMENT SUR NOS FRONTIÈRES :

#### FR-CH : l'Accord sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève (CFG)

Le 29 janvier 1973, la Confédération suisse (agissant au nom du canton de Genève) et la République française signent l'Accord sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève (CFG). Cet accord atteste formellement l'existence d'un bassin de vie commun séparé par une frontière internationale et prévoit une compensation financière versée chaque année par le canton de Genève à la partie française en raison des charges publiques que les communes riveraines supportent pour les habitants travaillant à Genève.

**Plus d'infos :** [www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/agglomerations-transfrontalieres/grand-geneve/grand-geneve-1/](http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/agglomerations-transfrontalieres/grand-geneve/grand-geneve-1/)



# ATELIER 10

## « Les frontières de l'Est : entre guerre et élargissement »

11H00 À LA MAISON DES ÉTUDIANTS CANADIENS

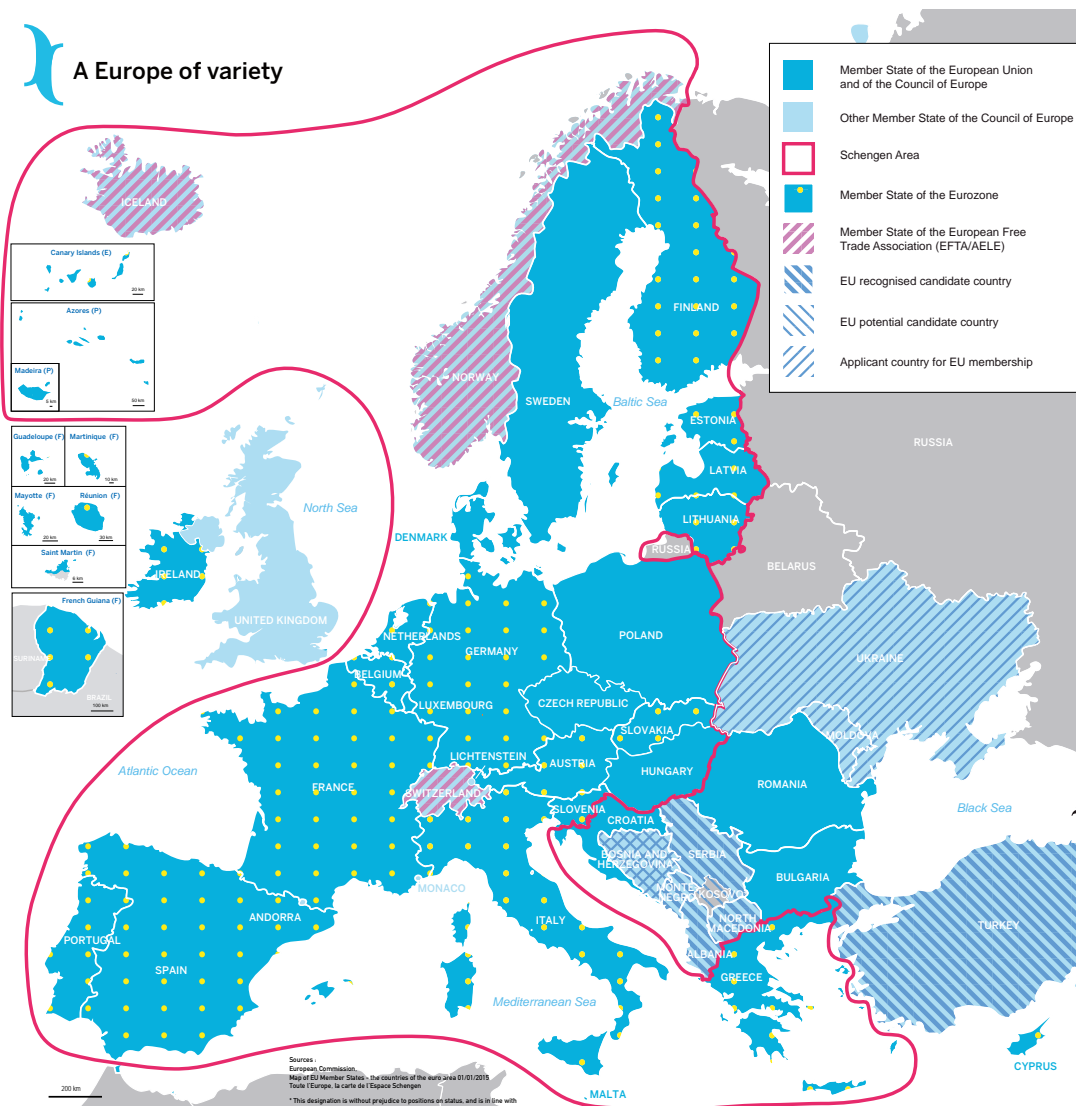
**PILOTÉ PAR :** Programme européen ESPON, Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI), Association des régions frontalières Européennes (ARFE)

### INTERVENANTS :

- ▶ Satu Sikanen, maire régional de la Carélie du Sud (FI)\*
- ▶ Sanda Simić-Stambolić, ministre adjointe, ministère serbe de l'intégration européenne (RS)
- ▶ Représentant du ministère des fonds européens et du développement régional de Pologne (PL) \*
- ▶ Représentant du GECT Tisza (HU/UA)\*

### Synopsis de l'atelier :

Face aux conséquences de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et à la perspective prometteuse mais complexe de l'élargissement de l'UE, les régions frontalières de l'Est recherchent activement des modèles de développement plus résilients et plus cohésifs. L'atelier explorera les défis et opportunités pour ces régions, qui agissent comme des brise-lames en absorbant les chocs géopolitiques tels que les changements soudains dans les flux migratoires, la politique de sécurité, les finances publiques et l'investissement privé, le commerce et les chaînes de valeur.



# LE SOUTIEN DE L'EUROPE AUX RÉGIONS FRONTALIÈRES



Au sein de l'Union européenne, les 40 régions frontalières terrestres intérieures représentent 40 % du territoire et près de 30 % de la population. Toutefois, les régions frontalières affichent généralement de moins bons résultats économiques que les autres régions d'un même État membre. L'accès aux services publics tels que les hôpitaux et les universités y est généralement plus difficile. Les particuliers, les entreprises et les autorités publiques, qui doivent naviguer entre différents systèmes administratifs et juridiques, y sont confrontés à des problèmes bien spécifiques.

Les échanges transfrontaliers font face à de nombreux obstacles, empêchant les régions frontalières de réaliser pleinement leur «potentiel». **Ce potentiel non exploité – «l'effet frontière» – est important. Des recherches montrent que, le long des frontières intérieures de l'UE, un gain potentiel de 2 % du PIB des régions frontalières pourrait être obtenu si un cinquième des obstacles existants étaient surmontés.**

## LE SOUTIEN D'INTERREG

La Commission européenne apporte un soutien financier à la coopération transfrontalière dans le cadre de la coopération territoriale européenne - Interreg - depuis 30 ans. Avec ses ressources limitées en comparaison avec l'ensemble de la politique de cohésion (Interreg représente moins de 3 % du FEDER), Interreg intervient également sur la mise en place du cadre de la coopération. La clé est d'établir de la confiance !

**Adopté en juillet 2021, le règlement Interreg 2021-2027 prévoit la possibilité que les programmes financent une approche territoriale intégrée dans le cadre de zones fonctionnelles, la mise en place d'une gouvernance des territoires transfrontaliers favorable au financement de projets par d'autres outils, la résolution des obstacles... Les programmes, en cours de finalisation, font largement appel à ces dispositions.**

INTERREG A PERMIS DE RÉALISER BEAUCOUP EN FAVEUR DE CES RÉGIONS, MAIS D'AUTRES SOUTIENS SONT NÉCESSAIRES. DEUX EXEMPLES :

- ⊙ **L'initiative « b-solutions »** pilotée par la DG REGIO et mise en oeuvre par l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) est destinée à soutenir des projets qui s'attaquent à des obstacles transfrontaliers très spécifiques dans une région transfrontalière donnée. Pour chaque projet, une évaluation juridique des causes principales des obstacles est effectuée et une solution potentielle est identifiée. [www.bsolutionsproject.com](http://www.bsolutionsproject.com)
- ⊙ **« FCBS » (Facilitating cross-border solutions) pour surmonter les obstacles :** la Commission a proposé en 2018 un nouveau « mécanisme visant à surmonter les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier ». **Ce mécanisme permettrait de trouver des solutions spécifiques lorsque des cadres juridiques ou administratifs incompatibles entravent le développement de projets transfrontaliers.** Il consisterait ainsi en l'application des normes d'un seul des deux États frontaliers par exemple pour la mise en place d'un équipement ou d'un service public transfrontalier (comme un hôpital ou une ligne de tramway). [www.espacestransfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouvobstacles/](http://www.espacestransfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouvobstacles/)

Dans le cadre de la négociation avec le Conseil, le projet a rencontré l'opposition de certains États, mais **l'outil a été relancé fin 2023 grâce à une proposition révisée de la Commission.**

## Une plateforme européenne de coopération transfrontalière vient d'être lancée par le Comité européen des Régions (CdR)

Une plateforme européenne dont l'événement de lancement s'est tenu en novembre 2024 a été mise en place par la CdR associant la MOT, l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) et le CESCO (équivalent de la MOT en Hongrie). Son objectif : offrir un espace commun aux acteurs transfrontaliers à l'échelle européenne pour leur permettre d'échanger sur leurs besoins communs

### PLUS D'INFOS

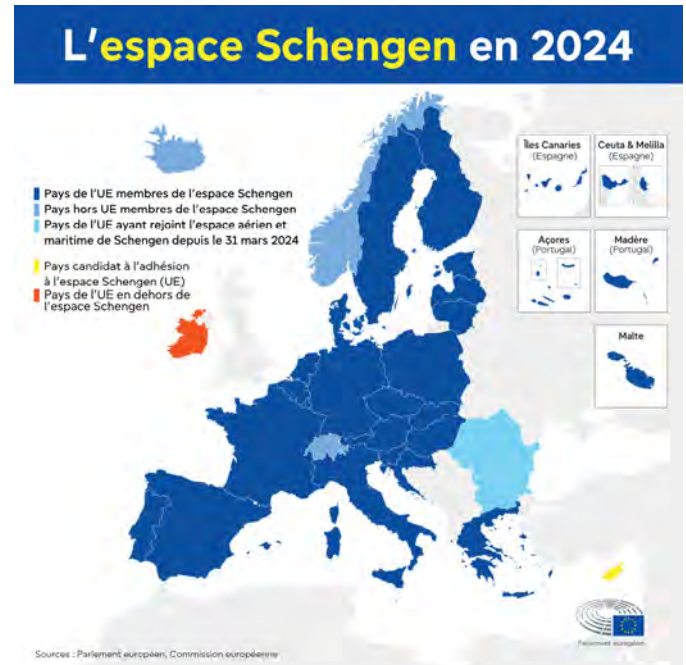
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/lancement-de-la-plateforme-europeenne-de-cooperation-transfrontaliere-par-le-comite-europeen-des-r/>

# L'ESPACE SCHENGEN, PIERRE ANGULAIRE DE LA COOPÉRATION

Depuis la mise en place de l'espace Schengen, les frontières européennes sont parfois oubliées tant il paraît facile de les traverser. Pourtant, les différences entre les pays subsistent. Tous les États membres de l'Union européenne font partie de Schengen, à l'exception de Chypre et de l'Irlande, qui a une dérogation.

**Depuis la crise du Covid et le renforcement des mesures liées aux menaces terroristes, de nombreux contrôles aux frontières intérieures ont été rétablis : l'absence de coordination a affecté les capacités locales à garantir des services essentiels de part et d'autre de la frontière, créant parfois des situations « ubuesques » pour les habitants des régions frontalières, et en premier lieu les travailleurs frontaliers.**

**L'Union européenne (UE) a adopté, le 24 mai 2024, une réforme du code Schengen qui présente de nouvelles règles concernant la réintroduction de contrôles temporaires aux frontières intérieures. Cette révision harmonise aussi les règles en cas d'urgence sanitaire.**



## RÉGIONS TRANSFRONTALIÈRES : QUE DIT LE NOUVEAU CODE SCHENGEN PUBLIÉ LE 20 JUIN 2024 ?

Le but principal du nouveau règlement est de renforcer l'espace Schengen, en précisant notamment les procédures tout en encadrant davantage la capacité des États membres à réagir aux menaces et en faisant en sorte que les règles de gestion des frontières soient appliquées de manière uniforme tant aux frontières extérieures qu'aux frontières intérieures.

La Commission a fait le constat que les vérifications aux frontières intérieures ne portaient pas atteinte en soi au droit à la libre circulation, mais que le manque de coordination des mesures nationales avait eu une incidence sur les liens économiques et sociaux qui existent dans les régions transfrontalières, en affectant notamment les capacités locales à garantir des services essentiels de part et d'autre de la frontière.

**Il en résulte désormais une véritable prise en compte des régions transfrontalières.** Dans un premier temps et « [a]u plus tard le 11 janvier 2025 », le règlement prévoit que « tous les États membres ayant des frontières intérieures communes déterminent, en étroite coopération, les zones de leur territoire considérées comme des régions transfrontalières, eu égard aux liens sociaux et économiques étroits qui les unissent, et les notifient à la Commission. » (article 42 ter). Une fois ces régions transfrontalières ainsi déterminées, en cas de réintroduction de contrôle

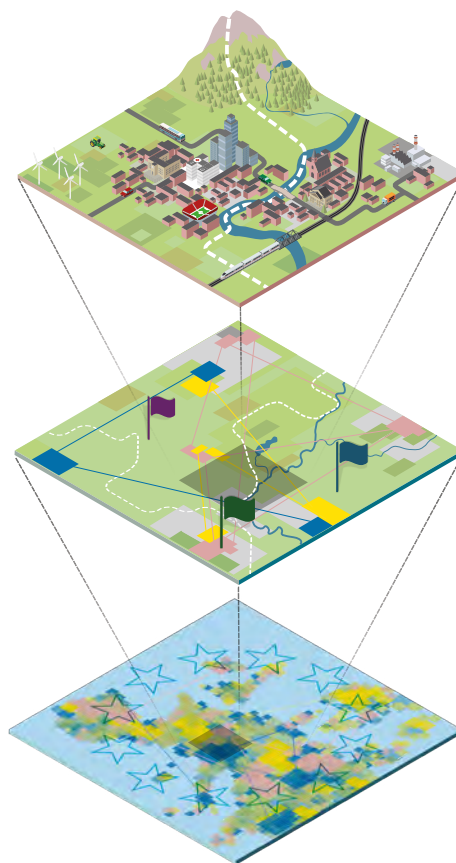
aux frontières intérieures envisagé, les États membres devraient examiner et évaluer son incidence probable sur la circulation des personnes au sein de l'espace sans contrôle aux frontières intérieures, et sur le fonctionnement de ces régions transfrontalières. La prolongation de ces contrôles est également prévue et encadrée. Leur maintien donne notamment lieu à des rapports des États concernés qui doivent décrire, entre autres, l'évaluation initiale et l'évaluation de suivi de la nécessité et de la proportionnalité du contrôle aux frontières, la coopération concrète avec les États membres voisins, l'incidence qui en résulte sur la libre circulation des personnes, en particulier dans les régions transfrontalières, et l'efficacité de la réintroduction du contrôle aux frontières intérieures, et comprennent une évaluation ex post de la nécessité et de la proportionnalité de cette réintroduction.

Par ailleurs, « En cas de réintroduction ou de prolongation du contrôle aux frontières intérieures, les États membres concernés veillent à accompagner ce contrôle de mesures appropriées qui atténuent les incidences de leur réintroduction sur les personnes et sur le transport de marchandises, en accordant une attention particulière aux liens sociaux et économiques étroits qui unissent les régions transfrontalières, et aux personnes effectuant des déplacements essentiels. » (article 26.3.).

Plus d'infos : [consultez le règlement.](#)

# Qu'est-ce que la MOT ?

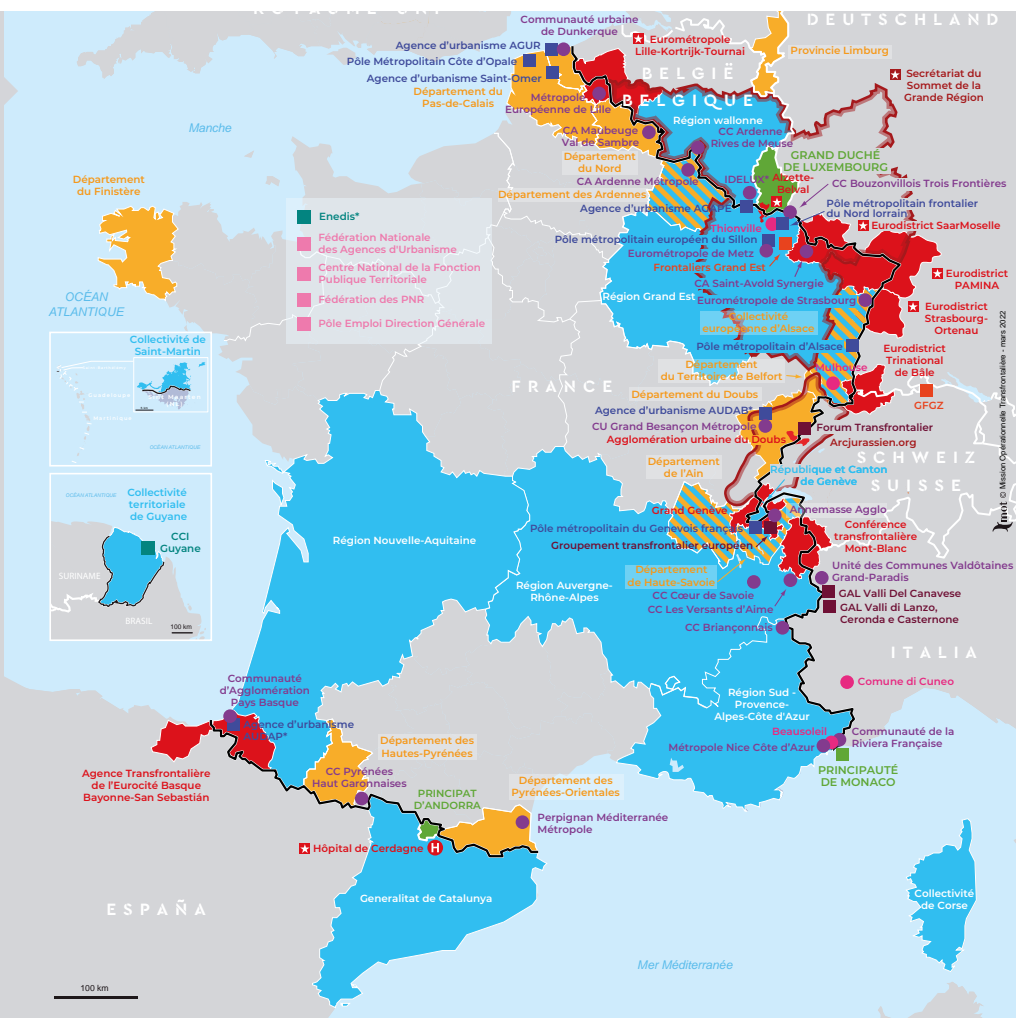
La MOT est une association spécialisée dans l'appui à la coopération transfrontalière. Elle a été créée en 1997 à l'initiative de l'État français. Son réseau regroupe plus de 90 acteurs de la coopération transfrontalière: structures transfrontalières, régions, départements, communes, groupements de communes et de collectivités, États, entreprises, fédérations et réseaux, agences d'urbanisme, etc. Elle a pour mission de défendre les intérêts des territoires transfrontaliers, de les mettre en réseau et de leur apporter une assistance opérationnelle et juridique. Son positionnement multiniveaux favorise le dialogue entre les autorités nationales, européennes, et les acteurs locaux et régionaux, pour une meilleure prise en compte des questions transfrontalières dans les législations.



## LE RÉSEAU DE LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

### PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org>



### Catégorie d'adhérents

- États
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- Personnes physiques (non représentées sur la carte)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques et sociétés coopératives d'intérêt collectif

\* = Membre associé



# Les partenaires du Borders Forum en 2024



## LA COMMISSION EUROPÉENNE

joue un rôle essentiel dans le développement des coopérations transfrontalières en Europe. A l'été 2021, elle publie un rapport dressant ses priorités pour les « régions frontalières » comme outils d'intégration européenne. Elle propose pour 2021/2027 un financement de la coopération territoriale (Interreg) plus attentif à ces territoires, afin de stimuler la reprise dans des zones frontalières, où les économies ont souvent été particulièrement perturbées par la crise sanitaire. Par le biais de son « Border Focal Point », la Commission met la question transfrontalière au cœur de ses priorités. La MOT entretient des liens étroits avec la DG Politique régionale et urbaine (REGIO), le service en charge de la politique régionale de l'UE, tandis que son réseau contribue régulièrement aux consultations de la Commission européenne, afin de favoriser la prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques communautaires.

### PLUS D'INFOS

[https://ec.europa.eu/info/departments/regional-and-urban-policy\\_fr](https://ec.europa.eu/info/departments/regional-and-urban-policy_fr)



Co-financed by the European Regional Development Fund

**ESPON** est un programme financé par l'Union européenne qui vise à promouvoir et à favoriser une dimension territoriale européenne dans

le développement et la coopération en fournissant des données probantes, un transfert de connaissances et un apprentissage politique aux autorités publiques et aux autres acteurs politiques à tous les niveaux.

### PLUS D'INFOS

<https://www.espon.eu/>



**BORDERS IN GLOBALIZATION (BIG) LAB** est un réseau international d'universitaires et d'experts politiques qui examinent la gestion des frontières au 21ème siècle. Ils génèrent de nouvelles approches de la recherche et de l'élaboration de politiques dans huit domaines thématiques : Commerce, sécurité, mobilité humaine, droit, intelligence artificielle, écologie, internationalismes autochtones et gestion transfrontalière. Ils s'efforcent de développer l'excellence en matière de gestion des frontières dans le monde entier. Parmi leurs partenaires figurent l'Association des régions frontalières européennes, l'Organisation mondiale des douanes, le Réseau Euro-Institut Transfrontalier, et bien d'autres encore.

### PLUS D'INFOS

<https://biglobalization.org/>



## LE MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

défend et promeut les intérêts de la France et des Français auprès des pays étrangers, y compris les pays frontaliers. La Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) est rattachée à la

Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international. En matière de coopération décentralisée, la DCTCIV définit et met en œuvre la stratégie de soutien du ministère (appels à projets, dispositifs conjoints, programme de valorisation de l'expertise territoriale, etc.) en complémentarité avec l'action de l'ensemble des partenaires.

### PLUS D'INFOS

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/la-delegation-pour-les-collectivites-territoriales-et-la-societe-civile-dctciv/article/la-delegation-pour-les-collectivites-territoriales-et-la-societe-civile-dctciv>



## LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)

est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à

l'accompagnement des collectivités territoriales.

### PLUS D'INFOS

<https://www.cnfpt.fr/>

# PLAN et INFOS PRATIQUES

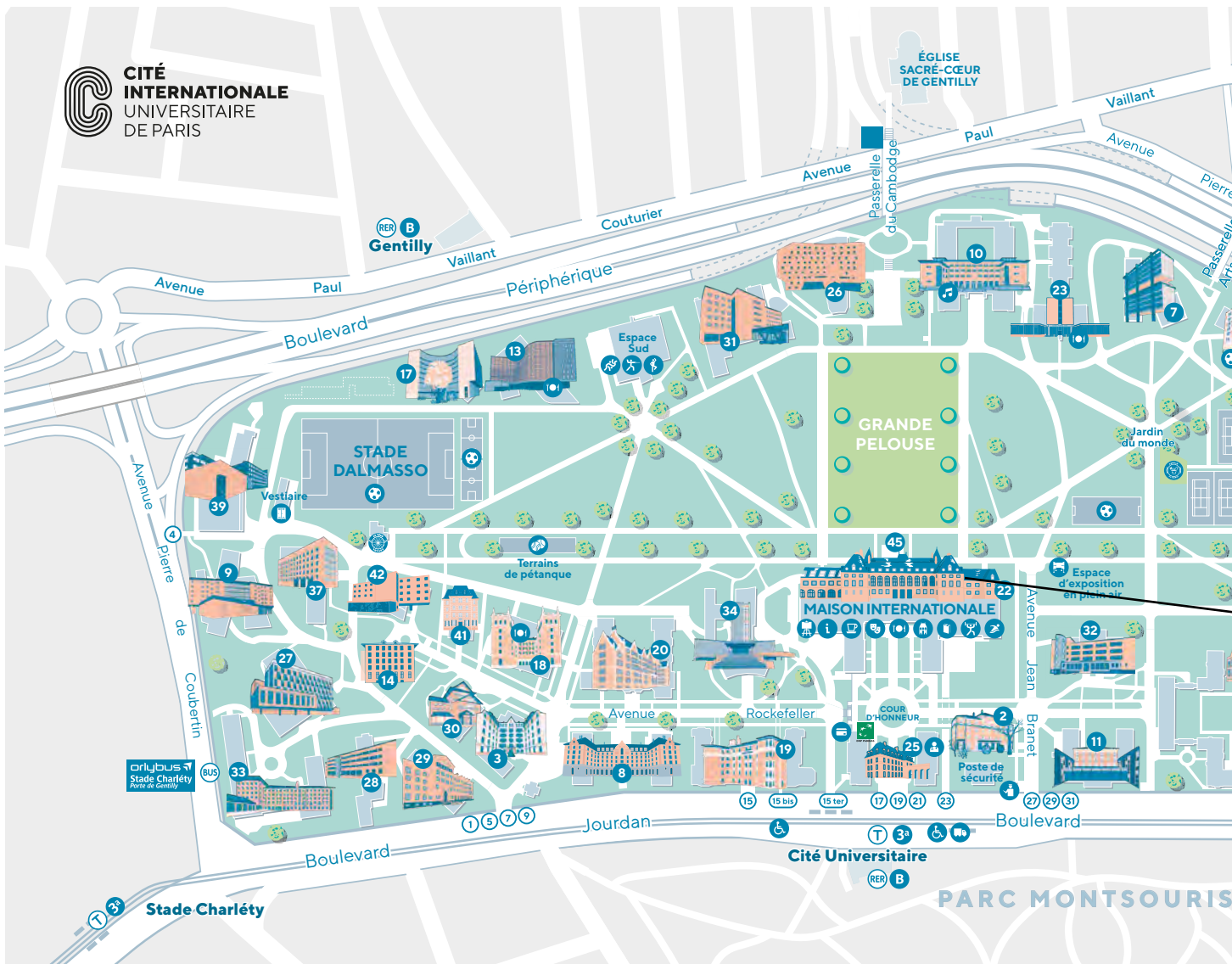
## de la Cité Internationale Universitaire de Paris

→ **Salle Konrad Adenauer**

17 bd Jourdan - 75014 Paris

www.ciup.fr

Horaire d'accueil de la Cité Universitaire : 8h30-16h



### MAISONS LETTRES A-E

- 1 Fondation **Abreu de Grancher**
- 2 Maison de l'**Argentine**
- 3 Maison internationale **AgroParisTech**
- 4 Maison des étudiants **arméniens**
- 5 Maison des élèves ingénieurs **Arts et Métiers**
- 6 Maison des étudiants de l'**Asie du Sud-Est**
- 7 Fondation **Avicenne**
- 8 Fondation **Biermans-Lapôte**
- 9 Maison du **Brsil**
- 10 Maison du **Cambodge**
- 11 Maison des étudiants **canadiens**
- 12 Maison de **Chine**
- 13 Maison de la **Corée**
- 14 Fondation **danoise**
- 15 Résidence Julie-Victoire **Daubié**
- 16 Fondation **Deutsch de la Meurthe**
- 17 Maison d'**Égypte**
- 18 Collège d'**Espagne**
- 19 Fondation des **États-Unis**

### LETTRES F-N

- 20 Collège **franco-britannique**
- 21 Maison des étudiants de la **francophonie**
- 22 Résidence Robert **Garric**
- 23 Maison **Heinrich Heine**
- 24 Fondation **hellénique**
- 25 Résidence **André Honorat**
- 26 Maison de l'**Île-de-France**
- 27 Maison de l'**Inde**
- 28 Maison des **industries agricoles et alimentaires**
- 29 Maison de l'**Italie**
- 30 Maison du **Japon**
- 31 Maison du **Liban**
- 32 Fondation **Victor Lyon**
- 33 Maison du **Maroc**
- 34 Maison du **Mexique**
- 35 Fondation de **Monaco**
- 36 Collège **néerlandais**
- 37 Maison de **Norvège**

### LETTRES P-T

- 38 Résidence **Lucien Paye**
  - 39 Maison du **Portugal - André de Gouveia**
  - 40 Maison des **Provinces de France**
  - 41 Maison des étudiants **suédois**
  - 42 Fondation **suisse**
  - 43 Maison de **Tunisie**
  - 44 Maison de **Tunisie Pavillon Habib Bourguiba**
- 45 MAISON INTERNATIONALE**
- i Accueil et information du public
  - Centre du patrimoine
  - Théâtre de la Cité internationale
  - Cneai = | Centre national édition art image
  - ☑ Café-restaurant de la Cité internationale - Crous de Paris
  - ☑ Café du Théâtre

- i acc&ss | Accueil et accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux
- 📖 Bibliothèque centrale - Espace de lecture
- 🏊 Piscine
- 🏋️ Salle de musculation

### RESTAURATION

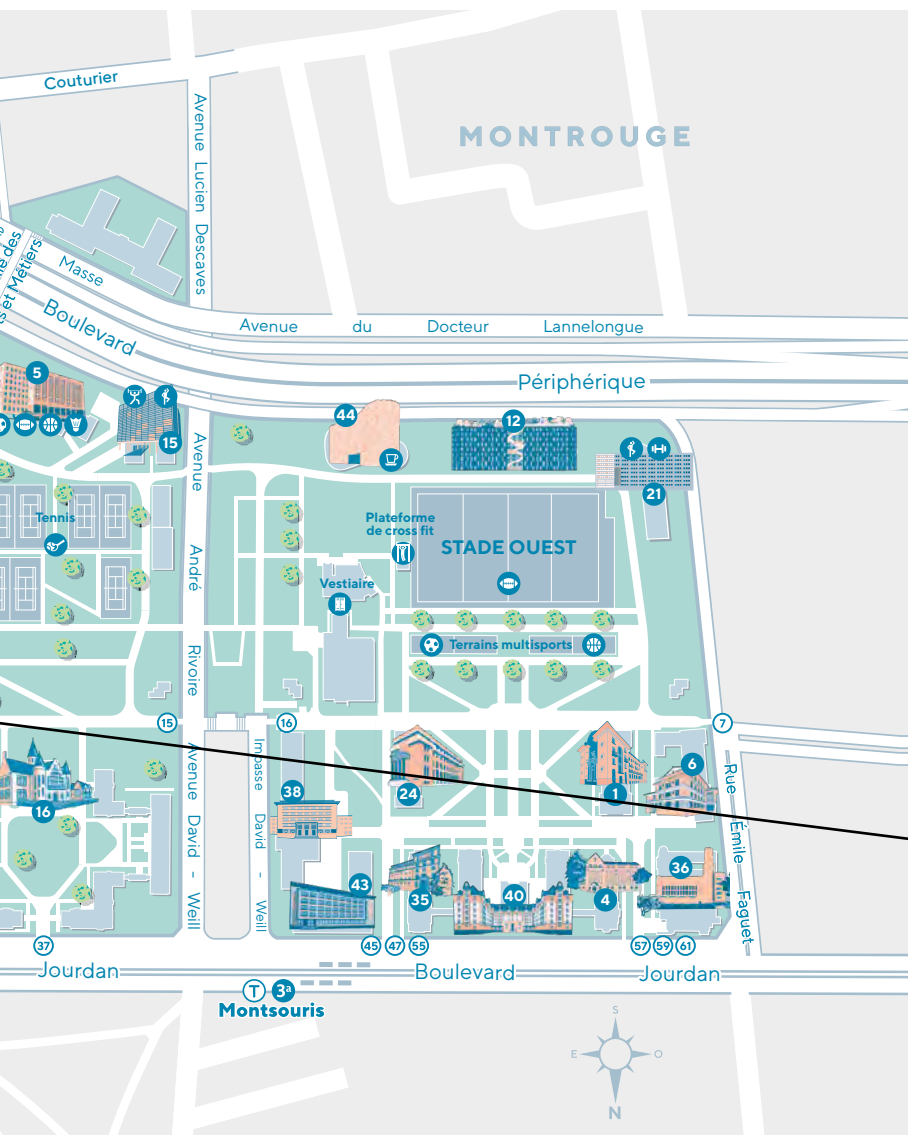
- 45 ☑ Café-restaurant de la Cité internationale - Crous de Paris
- 45 ☑ Café du Théâtre
- 23 ☑ Cafétéria de la Maison Heinrich Heine
- 18 ☑ Comptoir Coréen
- 15 ☑ Restaurant du Collège d'Espagne
- 44 ☑ Café Zaïm



## CONTACTS PRESSE

Jennifer JEAN, Sifra Communication,  
+33 (0)6 45 48 38 40 - jennifer@sifracommunication.com

Domitille AYRAL, MOT,  
+33 (0)7 80 91 47 97- domitille.ayral@mot.asso.fr



### Accès transports en commun

#### En arrivant en RER :

RER B, arrêt Cité Universitaire

#### En arrivant en métro :

Métro ligne 4, station Porte d'Orléans

#### En arrivant en tramway :

T3, arrêt Cité Universitaire

#### En arrivant en Bus

21, 67, 88, 216

#### Station Velib'

Jourdan Cité universitaire 14135

### Accès en voiture

Empruntez le Périphérique Sud, sortie Porte d'Orléans ou Porte de Gentilly.



Accès à la Salle Konrad Adenauer (1<sup>er</sup> étage) depuis le hall d'entrée.

### CULTURE/ENVIRONNEMENT

- Espace d'exposition en plein air
- Studios de musique
- Jardin du monde
- Vélo volant

### SPORTS

- Espace sud / Direction des sports
- Gymnase
- Plateforme de cross fit en libre accès
- Salle de musculation et salle polyvalente
- Salle de danse et de fitness
- Stade ouest / Vestiaire
- Stade Dalmasso / Vestiaire
- Tennis
- Terrains multisports en libre accès
- Terrains de pétanque en libre accès

### PRATIQUE

- Banque
- Distributeurs de billets
- Poste de sécurité 24h/24  
27 bd Jourdan



### PLUS D'INFOS

Sur [www.bordersforum.eu](http://www.bordersforum.eu)

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR :



NOS PARTENAIRES :



LES SOUTIENS DE LA MOT :



Direction générale des collectivités locales

